



## SUJET

Discussion N. 147 • 21.12.2017 – 28.01.2018

➔ [www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/CoCoFe](http://www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/CoCoFe)

## Consultation en ligne en vue de l'élaboration du Code de conduite pour la gestion des engrais

Chers membres,

Nous avons été chargés d'une mission unique susceptible de façonner l'avenir de l'utilisation des engrais à l'échelle mondiale et nous recherchons des contributions sur l'élaboration d'un Code de conduite pour la gestion des engrais (CCGE). La création du CCGE est proposée pour promouvoir une utilisation responsable et judicieuse des engrais pour servir les objectifs suivants:



- (i) maintenir ou accroître la production alimentaire mondiale;
- (ii) maximiser l'utilisation efficace des nutriments végétaux pour promouvoir une agriculture durable;
- (iii) réduire au minimum les incidences de l'utilisation d'engrais sur l'environnement, y compris la pollution due à la perte de nutriments par ruissellement, lessivage, émissions de gaz à effet de serre et autres mécanismes;
- (iv) réduire au minimum les incidences sur l'environnement et la santé humaine des polluants tels que les métaux lourds contenus dans les engrais;
- (v) maintenir et accroître l'innocuité alimentaire.

Le CCGE a pour but d'aider les pays membres à concevoir des politiques et des cadres réglementaires qui régissent l'utilisation durable des engrais. Il s'agit surtout de décourager la surutilisation des engrais et postérieurement, d'aborder dans un deuxième document, les scénarios où l'utilisation d'engrais est faible ou inexistante dans le cadre de la gestion intégrée de la fertilité des sols. Le CCGE devrait aider les décideurs aux niveaux de la réglementation et de la vulgarisation à définir les rôles et responsabilités des multiples parties prenantes impliquées dans divers aspects de la gestion des engrais, notamment les gouvernements, l'industrie, les universités, les ONG, les négociants, les organisations paysannes, etc.

Note:

Le CCGE n'est pas conçu pour fournir des recommandations spécifiques sur les applications d'engrais sur le terrain, en termes de taux, de localisation, de calendrier, etc., mais plutôt de formuler des recommandations plus larges sur les facteurs à prendre en considération dans l'élaboration de stratégies de gestion durable des engrais.

Votre contribution est nécessaire pour permettre au Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS) <sup>1</sup> de mieux définir les besoins complexes de toutes les parties prenantes susceptibles d'utiliser le CCGE ou qui pourraient être touchées par l'utilisation du CCGE.

Cette consultation en ligne vous invite à répondre à une série de questions sur les thèmes ci-après:

- Compte tenu de la portée mondiale du CCGE, pensez-vous que les objectifs sont appropriés? Dans le cas contraire, quels éléments supplémentaires ou changements souhaiteriez-vous apporter?
- Comment le CCGE devrait-il être structuré pour avoir le maximum d'impact positif?
- À qui le CCGE doit-il s'adresser pour atteindre les objectifs escomptés et comment élargir et diversifier ce public cible pour accroître son influence?
- Quelle devrait être la portée du CCGE? Quelles sources d'intrants nutritifs conviendrait-il d'inclure : uniquement des engrais synthétiques, ou aussi le fumier, les biosolides, le compost, etc. D'autres produits tels que les biostimulants, les inhibiteurs de nitrification, les inhibiteurs d'uréase, etc. devraient-ils également être inclus?
- Le CCGE contribuera-t-il à promouvoir une utilisation responsable et judicieuse des engrais? Pourquoi ou pourquoi pas? Avez-vous d'autres suggestions pour aider le CCGE à atteindre nos objectifs?

Merci beaucoup de participer à ce processus critique. Nous espérons recevoir bientôt vos contributions pour faire de ces lignes directrices une réalité.

**Eduardo Mansur**

**Directeur, Division de la mise en valeur des terres et des eaux, FAO.**

### Facilitateurs

Gary Pierzynski, Groupe technique intergouvernemental sur les sols

Debra Turner, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Ronald Vargas, Secrétaire du Partenariat mondial sur les sols

### Contexte et processus

Selon le dernier rapport sur l'État des ressources en sols dans le monde (SWSR) <sup>2</sup>, dix menaces majeures pour nos sols doivent être abordées pour pouvoir atteindre les Objectifs de développement durable.

Des efforts urgents doivent donc être consentis pour permettre et conduire à une gestion durable des sols (GDS) à tous les niveaux. Les Directives volontaires pour une gestion durable des sols (VGSSM)<sup>3</sup>, élaborées par le Partenariat mondial sur les sols (GSP)<sup>4</sup> constituent une première avancée pour répondre à ces menaces. Deux de ces menaces sont les déséquilibres en nutriments et la pollution des sols ; elles impliquent des applications de nutriments végétaux qui peuvent être excessives, insuffisantes ou polluantes, aucune n'étant durable. Le chapitre 3.3 - *Favoriser l'équilibre et les cycles des nutriments* et le chapitre 3.5 - *Prévenir et réduire au minimum la contamination des sols* des Directives volontaires pour une gestion durable des sols fournissent une première orientation sur la promotion de l'utilisation durable des nutriments en ce qui concerne les sols, l'agriculture et l'environnement. Toutefois, il faudra redoubler d'efforts de soutien pour mettre en œuvre ces recommandations. L'ITPS a été chargé d'élaborer le CCGE et cette consultation en ligne invitant à formuler des commentaires sur les éléments à inclure dans un CCGE est l'une des premières étapes du processus. Ces commentaires serviront à élaborer une première ébauche qui sera examinée par l'ITPS; un examen plus approfondi de ce texte préliminaire sera alors effectué par un groupe d'experts représentant tous les principaux partenaires et intervenants. Le processus se poursuivra avec la finalisation du CCGE et sa soumission à l'Assemblée plénière du Partenariat mondial sur les sols, au Comité de l'agriculture (COAG)<sup>5</sup> et, s'il est approuvé, au Conseil de la FAO<sup>6</sup>. Parvenir à une gestion durable des sols (GDS) entraînera des avantages considérables pour tous. Il est donc capital de pouvoir disposer de lignes directrices sur l'utilisation et la gestion des engrais.

## Références

<sup>1</sup> ITPS - <http://www.fao.org/global-soil-partnership/intergovernmental-technical-panel-soils/en/>

<sup>2</sup> SWSR - <http://www.fao.org/3/a-i5199e.pdf>

<sup>3</sup> VGSSM - <http://www.fao.org/3/a-i6874e.pdf>

<sup>4</sup> GSP - <http://www.fao.org/global-soil-partnership/en/>

<sup>5</sup> COAG - <http://www.fao.org/coag/en/>

<sup>6</sup> Conseil de la FAO - <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/council/en/>